

**COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES MUNICIPALES  
ET DE L'HABITATION**

---

**Pandémie de la COVID-19 –**

**Des mesures préventives pour toutes les municipalités du Québec**

---

QUÉBEC, le 15 mars 2020 /CNW Telbec/ - Dans la foulée des moyens mis de l'avant afin de protéger la population face à la pandémie de la COVID-19, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, demande à l'ensemble des organismes municipaux du Québec d'interdire temporairement au public l'accès aux équipements et aux lieux intérieurs destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires, sauf s'ils servent provisoirement à des fins de santé ou de sécurité publique.

**Citation :**

« Comme l'a mentionné notre premier ministre lors de son point de presse aujourd'hui, il est essentiel de mettre toutes les chances de notre côté afin de freiner et de ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus. En limitant l'accès aux lieux publics, comme les bibliothèques, les arénas, les piscines, les bâtiments abritant des salles de réunions ou les centres de congrès, les organismes municipaux contribueront de façon importante aux efforts déployés par le gouvernement et les citoyens du Québec. C'est la raison pour laquelle je sollicite aujourd'hui leur collaboration afin de mettre en place, dès maintenant, cette mesure préventive. »

*M<sup>me</sup> Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation*

**Liens connexes :**

Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus). Elle peut également obtenir de l'information en appelant au 1 877 644-4545.

**De plus, il est fortement suggéré aux citoyens de la municipalité de téléphoner au bureau municipal pour toute demande au lieu de se rendre sur place, dans le but d'éviter tout contact. Le paiement des taxes peut se faire par Accès D ou un chèque peut être envoyé à la municipalité.**

**Également, on a demandé aux personnes âgées de plus de 70 ans de rester à la maison. Vous pouvez communiquer avec le Marché Ami au 418-884-3269 et il y aura un service de livraison pour ceux qui ne pourront se déplacer.**

**Merci de collaborer car c'est ensemble que nous pouvons changer quelque chose!**